

ses contemporains, Bougainville survécut aux périls de la mer, il survécut aussi à la Révolution et s'éteignit le 20 août 1811, à Paris. Napoléon le fit inhumer à Sainte-Genève, destinée à recueillir, sous le nom de Panthéon, les dépouilles mortelles de « l'élite de la nation » (1).

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

LÉNA (Hervé). — *La communauté de ville d'Hennebont au XVIII^e siècle (1689-1789). Essai sur l'organisation municipale en Bretagne.* (Thèse pour le Doctorat présentée et soutenue devant la Faculté de droit et des sciences économiques de Rennes, le 12 juin 1964.) Polycopié.

Après un résumé de l'histoire d'Hennebont jusqu'au XVIII^e siècle, M. Hervé Léna nous donne d'intéressantes précisions sur la population de la ville à la fin du règne de Louis XIV, population divisée en trois groupes : les hommes de loi habitaient généralement la Ville Close, les négociants, qui se livraient au commerce des grains, domiciliés dans la rue Neuve, enfin, les petits commerçants et les artisans dont la plus grande partie résidait dans la Vieille Ville.

La sénéchaussée royale tient une grande place dans la vie d'Hennebont et le sénéchal, au XVIII^e siècle, est très souvent le subdélégué de l'intendant.

Une première communauté de ville est signalée dès 1343, mais en 1451, une communauté nouvelle a pour chef un procureur des bourgeois, qui au XVII^e siècle est remplacé par un procureur syndic.

Avec le chapitre sur l'organisation intérieure de la Communauté de ville l'intérêt de la thèse dépasse les limites de la ville d'Hennebont, car le tableau que M. Léna nous trace peut donner une idée des difficultés rencontrées par toutes les autres communautés de Bretagne : différends fréquents entre la faction des négociants et celle des officiers de judicature, manque d'assiduité des membres aux assemblées,

(1) A cet ouvrage, qui est une thèse principale, M. Martin-Allanic a joint une thèse complémentaire dactylographiée sur « la simple vie d'un haut fonctionnaire colonial, Gabriel-Hippolyte Allanic de Saint-Ongal (1737-1813), président de la Cour d'appel des Possessions à l'est du cap de Bonne-Espérance », 189 pages.

perturbations causées par les créations d'offices à la fin du xvii^e siècle, querelles de préséance, etc.

Les tâches de la Communauté sont parfois faciles (ordonnance des réjouissances publiques), parfois très ingrates (levée des impôts, casernement des troupes, perception des octrois). Les officiers royaux ne facilitent pas toujours les choses. Le problème du logement de la pompe à incendie en 1779, par exemple, provoque un conflit violent entre le sénéchal et la Communauté (ils occupent, il faut le dire, le même local). En 1783, les juges vont jusqu'à demander le transfert de leur juridiction à Lorient, mais alors la noblesse, secouant sa torpeur habituelle, réussit à maintenir la sénéchaussée à Hennebont.

Peu à peu, sous l'influence de l'intendant, la Communauté étend son champ d'action (constructions de quais et de banlieues, assistance publique, lutte contre les épidémies, etc.).

Je ne peux tout dire et je ne puis que renvoyer au consciencieux travail de M. Léna qui a su se débrouiller avec clarté et exactitude au milieu d'une documentation fort abondante, travail qui sera utile à tous ceux qui s'intéressent à la vie urbaine en Bretagne pour les derniers règnes de l'Ancien Régime.

H.-F. BUFFET.

COURSON (Guy de). — *Une mission aux Indes, 1803-1804*, suivi du *Drame de « la Thétis »*, 1790. Paris, éditions du Scorpion, 1965. In-12, 159 pages.

La famille de Courson est une très ancienne famille noble qui vivait dès le Moyen-Age dans la région de Plélo. Elle nous est bien connue par les deux ouvrages généalogiques que publia à son sujet le vicomte Robert de Courson de la Villeneuve, en 1881 et en 1895-1908.

Le vicomte Robert de Courson, entré dans les ordres après avoir atteint dans l'infanterie le grade de colonel, a laissé une collection de documents concernant surtout sa famille et la Bretagne. Cet ensemble, dont les éléments sont parfois isolés et parfois reliés en recueils factices, se trouve aujourd'hui en partie aux Archives des Côtes-du-Nord (série J), en partie chez le comte Guy de Courson de la Villeneuve, neveu de l'auteur de la collection.